



**PROGRAMME D'APPUI AU FINANCEMENT DE  
L'AGRICULTURE ET AUX FILIERES INCLUSIVES  
dans le Nord de Madagascar**

**(AFAFI-Nord)**



-----

**CONVENTION DE FINANCEMENT n° MG/FED/039-387**

Intitulé du marché :

**Travaux d'aménagement et de réhabilitation de 06 périmètres irrigués (dans les Communes de Farahalana, Ampohibe et Ambohitralanana - Districts de Sambava et Antalaha, Région SAVA), de traitement des points noirs sur la piste Namohana - Ambolo et de réhabilitation du pont Andrakadilana (dans les Communes d'Ampohibe et Ambohitralanana – District d'Antalaha), Région SAVA**

Référence de publication :

**AFAFI-Nord/UCGP/TRVX/2022-003**

**CLARIFICATION N° 1**

Date limite de soumission des offres

**Lundi 24 avril 2023 à 16h00**

**AVIS**

**Ce document a pour intention d'apporter des informations utiles  
aux soumissionnaires.**

Les réponses incluses dans ce document ne remplacent pas ni ne prévalent  
sur les informations contenues dans le dossier d'appel d'offres.

Elles ne remplacent pas non plus et en aucun cas les dispositions  
prévues dans le Guide Pratique des procédures contractuelles  
dans le cadre des actions extérieures de l'UE.

En cas de divergence, le dossier d'Appel d'offres constitue  
le seul document contraignant.

**Programme d'Appui au financement de l'Agriculture et aux Filières Inclusives dans le Nord de Madagascar  
(AFAFI-Nord)**

#	Questions / Réponses
<b>Q1</b>	Nous vous écrivons pour une demande d'éclaircissement . En effet il est mentionné dans le dossier que nous pouvons obtenir le taux de change applicable dans l'offre par l'intermédiaire de ce lien : <a href="https://ec.europa.eu/info/funding-tenders/procedures-guidelines-tenders/information-contractors-and-beneficiaries/exchange-rate-inforeuro_fr">https://ec.europa.eu/info/funding-tenders/procedures-guidelines-tenders/information-contractors-and-beneficiaries/exchange-rate-inforeuro_fr</a> . or vous pouvez voir en pièce jointe ce qui est affiché sur notre écran . Pourriez-vous nous transmettre un autre lien ou nous donner le taux de change en question ?
<b>R1</b>	Ce lien d'accès fonctionne correctement sans le « point » qui se trouve à la fin, après « fr ». D'après l'information publiée sur ce site, et tel que précisé lors de la réunion d'information, le taux de l'inforeuro pour la conversion est : <b>1 EUR = 4 652,5 MGA</b>
<b>Q2</b>	On a quelques questions / demandes de confirmation pour les BDQE de la région SAVA : - Lot 1 / Antsakafiry / le prix n°304 n'a pas de quantité ; - Lot 6 / les prix n°001 et n°002 n'ont pas de quantités - Lot 6 / Andrakadilana / les prix n°203b et n°208 n'ont pas de quantités ; - Lot 7 / les prix n°001 et n°002 et n°501 n'ont pas de quantités. Egale à zéro ou une omission ?
<b>R2</b>	Nous tenons à confirmer qu'aucune quantité n'est à considérer pour les prix suivants : - <b>Lot 1 / Antsakafiry / Prix n°304</b> - <b>Lot 6 / Andrakadilana / Prix n°203b et n°208</b> - <b>Lot 7 / Prix n°501</b>  Par conséquent, <b>garder la quantité zéro "0" (comme « Sans Objet » pour le lot)</b> pour ces prix. Merci toutefois de ne pas supprimer du tableau Excel les lignes sur lesquelles se trouvent ces prix ; vous pourrez seulement les masquer.  En revanche, pour : - <b>Lot 6 / les prix n°001 et n°002</b> - <b>Lot 7 / les prix n°001 et n°002</b>  ce sont des prix forfaitaires, nous tenons à préciser que <b>les quantités sont égales à « 1 »</b> .
<b>Q3</b>	Dans le formulaire déclaration sur l'honneur, il y est fait mention que la signature devrait être électronique. Pourriez-vous expliquer cela, n'est-il pas admis une simple signature physique ?
<b>R3</b>	Le présent appel d'offres étant mis en œuvre suivant la méthode dite « soumission sur papier », <b>la signature manuscrite mentionnée au point n°2 de la note de bas de page dudit document est l'option à retenir.</b>
<b>Q4</b>	Nous prévoyons de faire un Groupement sur ce projet, est-il acceptable de vous transmettre une lettre d'intention de former un groupement ainsi que le draft de notre accord ou il est impératif de vous transmettre l'accord signé par les 2 parties ?
<b>R4</b>	Suivant les dispositions du formulaire 4.6.5, point 4.6.5.6 du document « VOLUME 1 – SECTION 4 » (nom de fichier dans le DAO : V1-S4-6 d4k_techofferform_4dot6_fr Lot 1 Sava.docx) : <b>l'accord d'entreprise commune/de consortium doit être joint à ce formulaire.</b>  La présence de cet accord sera vérifiée lors de l'évaluation de la conformité administrative des offres.
<b>Q5</b>	Concernant les matériels demandés dans l'appel d'offre, est-ce que des variantes sont acceptées pouvant faire le même travail ou vous n'admettez que les équipements listés ?
<b>R5</b>	La liste indiquée à la section 12.1.9, 3 <sup>ème</sup> point, des « Instructions aux soumissionnaires » (VOLUME 1 – SECTION 1) correspond à la liste des matériels et équipements minima exigés.  • Les listes des matériels sont à respecter, surtout pour le minimum de nombre de matériels pour la fabrication de béton et battage des pieux en bois ;

**Programme d'Appui au financement de l'Agriculture et aux Filières Inclusives dans le Nord de Madagascar  
(AFAFI-Nord)**

#	Questions / Réponses
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Toute autre proposition par les soumissionnaires doit démontrer qu'ils ont mis plus de moyens que prévu dans le DAO lorsque l'analyse des matériels proposés sera effectuée.</li> </ul>
<b>Q6</b>	Quels justificatifs demandez-vous pour le matériel qui nous appartient en propre ?
<b>R6</b>	<p>Le soumissionnaire peut justifier les matériels et équipements qui lui appartiennent par :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La carte grise (pour les matériels roulants)</li> <li>- La facture d'achat (pour les matériels non roulants)</li> <li>- Ou toute autre pièce probante (état d'inventaire annexé aux états financiers, déclaration sur l'honneur ...)</li> </ul>
<b>Q7</b>	Pour le personnel déjà travaillant pour nous, quelles sont les pièces justificatives demandées et également pour le personnel à recruter pour le projet ?
<b>R7</b>	<p>Les pièces justificatives relatives aux personnels devront permettre au comité d'évaluation des offres de vérifier le respect du critère de capacité technique par chaque soumissionnaire et d'évaluer la conformité technique de son offre.</p> <p>Les pièces requises pour chacun des personnels concernés comprendront ainsi :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Un CV rédigé conformément au formulaire 4.6.1.3 (Expérience professionnelle du personnel principal - curriculum vitae) du VOLUME 1 - SECTION 4 (nom de fichier dans le DAO : V1-S4-6 d4k_techofferform_4dot6_fr Lot 1 Sava.docx) et mettant en exergue les expériences professionnelles pertinentes par rapport au marché</li> <li>- Copies des diplômes</li> <li>- Copies des certificats de travail ou de prestations</li> </ul> <p>Cette exigence concerne l'ensemble des personnels-clés stipulés à la section 12.1.9, 2<sup>ème</sup> point, des « Instructions aux soumissionnaires » (VOLUME 1 – SECTION 1).</p>